



VI. Le développement durable

2. Contribution économique

2.2. Les privilèges environnementaux d'un port d'estuaire

Compte tenu de sa position de port d'estuaire et de sa configuration linéaire en vallée de Seine, le port de Rouen a largement développé le cabotage maritime européen (déjà près de la moitié de son trafic) qui désencombre les routes et autoroutes d'Europe ; la multimodalité a également été développée :

- pré et post-acheminements fluviaux
- Pré et post-acheminements ferroviaires (un quart environ du trafic)

Ces axes stratégiques forts constituent des atouts collectifs pour la protection de l'environnement ; ils permettent au Port de Rouen d'échapper largement au "tout routier".

L'intérêt écologique du transport fluvial par rapport au mode routier est bien connu. Voici néanmoins quelques chiffres pour fixer les idées : sur le trajet Rouen – Paris, un convoi fluvial de 4 400 tonnes équivaut à une file de 176 camions de 25 tonnes de charge utile ; le convoi fluvial dégage 12,2 t de Co₂ contre 51,9 t pour la file de 176 camions.

Enfin, des évaluations faites par divers organismes, dont VNF – Voies Navigables de France – on estime qu'un convoi fluvial transportant 4 400 tonnes de marchandises, remplace un flux de :

- 4 trains complets ou 110 wagons
- 220 camions (charges unitaires de 20 t) ; les coûts d'utilisation en tonnes/kilomètres ⁽¹⁾ sont respectivement de 0,2 cents d'euros, de 0,6 et de 2,6

Les pré- et post-acheminement fluviaux sont importants au Port de Rouen ; ils s'établissent autour de 20 % et dépassent très largement ce qui est enregistré dans les autres grands ports maritimes français. La modernisation du réseau fluvial français, le projet de mise au grand gabarit Seine Nord mais surtout le développement de lignes fluviales et régulières en vallée de Seine jusqu'à la région parisienne ne pourront qu'augmenter ce ratio.

Il faut, en effet, rappeler que la Seine peut, sans coûts supplémentaires, supporter un trafic multiplié par cinq, sur un tronçon à grand gabarit ⁽²⁾ de 500 km environ à partir de l'estuaire.

Carte n°10

(1) Source VNF (02-2006)

(2) La Seine au grand gabarit accepte des convois poussés de 4 .000 t



VI. Le développement durable

2. Contribution économique

2.2. Les privilèges environnementaux d'un port d'estuaire

Des industriels et de grands groupes ont choisi de délaissé en tout ou partie l'acheminement par route au profit du fluvial. Chapelle Darblay, du groupe papetier UPM-Kymmene, s'est engagé dans plusieurs actions innovantes en matière environnementale ; un programme d'acheminement fluvial de vieux papiers à grand échelle devrait se concrétiser d'ici à la fin 2007 permettant d'éviter l'utilisation de près de 7.000 camions par an.

Monoprix, filiale du groupe Casino, après avoir confié 80 % de ses marchandises (1 800 conteneurs) destinées à la Région Parisienne⁽³⁾ à la voie fluviale estime avoir réduit ses coûts de transport terrestre de près de 4 % et économisé 50 tonnes de CO₂ : « on préfère transporter nos marchandises 3 jours de plus, mais avec 50 tonnes de CO₂ de moins »⁽⁴⁾.

Farines, conteneurs,... du fret maritime pour le fluvial

Le transport fluvial est depuis toujours le domaine de choix des marchandises en vrac comme le charbon ou les céréales. Depuis plusieurs années, une politique volontariste a permis le développement du transport fluvial dans le domaine des marchandises diverses.

Les moulins de la région parisienne situés en bord de Seine placent sur barges des charges préélinguées¹ de farines de 24 tonnes ; la barge qui arrive à Rouen au terminal portuaire se met à couple (bord à bord) du navire et une grue de forte puissance et de longue portée située sur les quais transfère les charges directement de la barge à la cale du navire.

Il s'agit d'une logistique tout à fait performante analogue à celle utilisée par les lignes fluviales conteneurisées Logiseine entre Gennevilliers et Rouen notamment.

D'autres types de marchandises sont appelés à utiliser ce mode de transport fiable et peu polluant.

(3) Journal de la Marine Marchande, 15 septembre 2006.

(4) Visuel et slogan publicitaires de la société.

¹Sacs (de farine) reliés entre eux par cordage (élingue) en vue de les soulever ensemble